

Déclaration de Politique Erasmus: La stratégie de l'ENSAL

Votre déclaration de politique Erasmus devrait refléter la manière dont vous aviez l'intention de mettre en œuvre Erasmus + après l'attribution de l'ECHE. Si vous souhaitez ajouter des activités supplémentaires à l'avenir, vous devrez modifier votre déclaration de politique Erasmus et en informer votre agence nationale Erasmus +.

Qu'aimeriez-vous réaliser en participant au programme Erasmus + ? Comment votre participation au programme Erasmus + s'intègre-t-elle dans votre stratégie d'internationalisation et de modernisation institutionnelle?

(Veuillez réfléchir aux objectifs de votre participation. Veuillez expliquer comment vous pensez que la participation à Erasmus + contribuera à la modernisation de votre établissement, ainsi que l'objectif de construction d'un espace européen de l'éducation¹ et expliquer les objectifs politiques que vous avez l'intention de poursuivre).

Langue originale [FR]

L'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon (l'ENSAL) est un établissement public d'enseignement supérieur français, opérateur dépendant des tutelles du Ministère de la Culture (MC) et du Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation (MESRI), membre de la Conférence des Grandes Ecoles (CGE).

Les réalisations envisagées avec le programme ERASMUS +

Les ambitions de l'ENSAL en matière de réalisations dans le cadre du programme ERASMUS + tiennent compte des moyens et contraintes de l'établissement sur son site, son territoire et son système d'interactions complexes dû à la diversité de l'enseignement supérieur en France . De taille modeste par rapport aux universités avec un millier d'étudiants et un budget relativement faible par étudiant, l'ENSAL poursuit son intégration au système général de l'enseignement supérieur français et plus globalement européen.

Les réalisations souhaitées répondent à des enjeux de transformation de l'offre de formation et la recherche qui sont:

- **Amplifier l'insertion et la mobilité professionnelle** des jeunes diplômés de l'ENSAL à l'échelle européenne et globalement internationale dans des proportions plus importantes.
- **Progresser** dans l'insertion dans les parcours de formation de l'ENSAL d'interventions de partenaires européens et internationaux ainsi que dans le nombre d'interventions de nos enseignants-chercheurs dans les activités pédagogiques de nos partenaires académiques Erasmus.
- **Améliorer** l'intégration à la recherche de l'ENSAL des résultats de coopérations académiques et scientifiques européennes et internationales ainsi que leurs diffusions dans les programmes de formation.

¹ Pour plus d'informations sur les priorités de l'Espace européen de l'éducation, telles que la reconnaissance, les compétences numériques, les valeurs communes et l'éducation inclusive, veuillez consulter le site Web suivant : https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-education-area_fr

Pour parvenir à ces réalisations les objectifs de l'ENSAL dans le cadre du programme ERASMUS + sont :

- **Augmenter**
- **Diversifier**
- **Intensifier**

Pour ainsi dans le cadre d'une pleine participation à la réalisation des objectifs de l'Espace Européen d'Education (EEE):

- **Augmenter** le nombre de partenariats pour augmenter le nombre de mobilités européennes et internationales entrantes et sortantes de tout type, pour permettre conformément aux objectifs de l'EEE à chacun de passer du temps à l'étranger pour étudier et que chacun ait accès à une éducation de qualité, indépendamment de son milieu socio-économique;
- **Diversifier** les partenaires en fonction des zones géographiques, de la cohérence académique et scientifique des partenaires, diversifier les mobilités – étudiantes – enseignantes – administratives – stages – par une politique linguistique plus variées et plus flexibles, stages de langues en ligne – préparation linguistiques courtes et intensives - conformément à l'objectif de l'EEE qui incite à ce que connaître deux langues en plus de sa langue maternelle soit la règle générale.
- **Intensifier** les échanges avec le soutien de partenaires locaux, dont pour l'ENSAL ses partenaires grandes écoles d'ingénieurs (en particulier l'INSA de Lyon) de nouvelles modalités de partenariats ERASMUS par:
 - o une valorisation des acquis et des réalisations en mobilité plus uniquement sous la forme d'ECTS (European Credit Transfer System), conférences , poster, séances d'information...
 - o l'usage des technologies d'enseignements à distance – mobilité en distanciel,
 - o des enseignements en langue étrangère

pour répondre à l'objectif de l'EEE de faire en sorte les citoyens soient pleinement conscients de leur identité européenne ainsi que du patrimoine culturel de l'Europe et de sa diversité.

Le programme ERASMUS + joue un rôle déterminant parce que structurant de la stratégie d'internationalisation et de modernisation institutionnelle de l'ENSAL.

Les précédents programmes européens ERASMUS ont transformé en profondeur l'ENSAL dans ses processus pédagogiques, académiques et scientifiques. C'est ainsi que ce rôle de levier de changement se retrouve dans la mise en œuvre :

- De la **semestrialisation** des parcours de formation
- Du dispositif **Licence – Master – Doctorat (LMD)**
- De l'attribution et de la reconnaissance systématique et automatique des **ECTS**
- De la **formation en langue (anglais) validée par des ECTS** et une **certification internationale** (Test of English for International Communication)
- D'un **tutorat** et d'un dispositif de suivi et d'encadrement individualisé des étudiants dénommé Situation Environnement Professionnel
- D'**échanges** d'enseignants
- D'**échanges** de personnels administratifs

L'adhésion des équipes enseignantes au projet ERASMUS a permis l'adaptation des préconisations du programme européen au contexte et aux moyens dont dispose l'ENSAL pour assurer ses missions.

Dans le cadre de la modernisation institutionnelle de l'ENSAL, la Commission Formations et Vie Etudiante a constitué une sous-commission internationale qui participera de manière active et paritaire à la définition d'objectifs pédagogiques pour le cadre ERASMUS et International. Cette démarche jouera pleinement son rôle dans le cadre de notre prochaine accréditation quadriennale nationale (2021-2025).

Le programme ERASMUS a par conséquent rempli un rôle essentiel dans l'internationalisation de l'établissement.

L'ENSAL dispose à ce jour de 42 partenaires internationaux dont 31 dans le cadre du programme Erasmus. Le nombre revêt une importance relative par rapport à la **qualité des échanges et du volume** de chaque échange. En effet la complémentarité des programmes, la qualité de l'accueil, le niveau des étudiants accueillis sont des paramètres déterminants dans le choix du partenaire. Dans la pratique La stratégie internationale et européenne de l'ENSAL se décline selon les modalités suivantes :

- la mobilité étudiante ;
- la mobilité enseignante ;
- les coopérations pédagogiques et scientifiques structurantes.

L'ENSAL, dans le cadre de la refonte de son programme pédagogique pour 2016-2020, avait défini trois axes de progrès pour sa formation: professionnalisation, scientification, internationalisation. Le programme Erasmus plus constitue un élément moteur permettant de bâtir une stratégie de plus grande internationalisation. Ces 3 axes seront poursuivis dans le cadre de notre prochain quadriennal (2021-2025).

L'ENSAL en tant qu'opérateur public de l'enseignement supérieur français a pour mission de mettre en œuvre les politiques suivantes :

la politique déterminée par les programmes européens et nationaux tels que définis par ERASMUS + en cohérence avec pour l'enseignement supérieur la Stratégie nationale de l'enseignement supérieur (STRANES)² et pour la Culture la Stratégie nationale pour l'architecture (SNA)³.

Ces politiques déterminent les objectifs suivants:

- Construire une société apprenante et soutenir notre économie
- Développer la dimension européenne et l'internationalisation de notre enseignement supérieur
- Favoriser une réelle accession sociale et agir pour l'inclusion
- Inventer l'éducation supérieure du XXI^e siècle
- Répondre aux aspirations de la jeunesse
- Articuler formation-recherche-métiers et rapprocher les univers professionnels de l'architecture, de la construction et du cadre de vie
- Identifier et mobiliser les compétences d'architecture
- Distinguer la valeur économique de l'architecture et accompagner les mutations professionnelles
- Soutenir la démarche expérimentale et sa valeur culturelle

Le programme ERASMUS + permet de répondre au quotidien à ces grandes orientations nationales.

Veuillez réfléchir aux actions Erasmus + auxquelles vous souhaitez participer et expliquer comment elles seront mises en œuvre dans votre établissement. Veuillez expliquer comment la participation de votre institution à ces actions contribuera à atteindre les objectifs de votre stratégie institutionnelle.

Langue originale [FR]

² Pour une société apprenante - propositions pour une stratégie nationale de l'enseignement supérieur remis le 9 juillet 2014.

³ Rapport des groupes de réflexion remis le 7 juillet 2015 à Madame la Ministre de la Culture et de la Communication.

L'ENSAL souhaite participer à l'action clé 1 (KA1) – Mobilité à des fins d'apprentissage: la mobilité des étudiants et du personnel de l'enseignement supérieur.

L'action clé 1 Mobilité à des fins d'apprentissage sera mise en œuvre dans une double démarche de :

Conservation et valorisation des acquis de la précédente charte ERASMUS +
Augmentation, diversification et intensification des échanges.

Il s'agit pour l'ENSAL de continuer à bénéficier des partenariats existants qui répondent en grande partie déjà aux objectifs d'internationalisation et de scientification de l'établissement. Les relations de confiance établies de longue date avec des partenaires européens constituent à la fois un capital qu'il convient de faire fructifier ainsi qu'un socle pour bâtir une internationalisation plus diverse et plus intense.

C'est ainsi que l'ENSAL souhaite dans le cadre de l'action clé KA1, augmenter le nombre de ses partenariats, pour pouvoir aussi accroître le nombre de ses mobilités. L'ENSAL a peu de partenaires en Scandinavie, en Europe centrale et Orientale et la perspective du Brexit fragilise fortement un unique partenariat au Royaume-Uni. Des progrès sont encore à réaliser sur les deux Amériques sans évoquer l'absence totale d'accord en Asie. L'ENSAL va donc déterminer un certain nombre d'établissements cibles de l'enseignement supérieur de l'Architecture en cohérence avec les zones privilégiées par le programme ERASMUS +.

Cette **croissance** doit s'accompagner d'une diversification des publics en mobilité, comme de proposer aux doctorants de bénéficier de mobilités, d'intégrer les stages en entreprises aux mobilités du programme ERASMUS +. Il s'agit bien aussi de **diversifier** les destinations avec des établissements en cohérence avec nos programmes de formation et de recherche en architecture, urbanisme et paysage.

Croissance et diversification des mobilités et des partenariats doivent s'accompagner d'une **intensification** de l'internationalisation des pratiques pédagogiques et scientifiques de l'ENSAL, par des enseignements en langue étrangère (pas uniquement l'anglais) par des enseignements européens en distanciel. Cette intensification passe aussi, comme c'est déjà le cas, par une valorisation forte des expériences de mobilités des étudiants sortants (retour d'expérience par des expositions de posters, rapports etc...) et des activités des enseignants-chercheurs ; mais aussi par une meilleure valorisation des compétences des étudiants en mobilité entrante dans la constitution de groupes d'étudiants d'atelier (groupe projet en studio) de nature véritablement internationale. Il s'agit aussi d'accompagner les enseignants dans leurs mobilités par des formations en langue et les inciter à accueillir des collègues européens et internationaux originaires des pays du programme ERASMUS + et des pays partenaires.

La participation de l'ENSAL à cette action contribuera à atteindre ses objectifs de stratégie institutionnelle de la manière suivante :

Pour une **insertion professionnelle de niveau européen et international** l'expérience de la mobilité sortante et le travail en groupe avec des étudiants de différentes nationalités est un pré-requis essentiel que seul le programme ERASMUS + permet dans des conditions académiques et matérielles décentes tant pour l'ENSAL que les étudiants en mobilité entrantes et sortantes. L'acquis linguistique est un atout définitivement dirimant mais la compréhension interculturelle revêt elle aussi une dimension centrale dans les métiers de l'architecture ; c'est pourquoi l'intégration des stages en entreprise à ERASMUS + est non seulement une nécessité mais aussi un moyen de reconnaître des compétences acquises différemment que dans le cadre académique.

L'internationalisation, c'est-à-dire la systématisation des échanges pédagogiques et académiques entrant et sortant impose une transformation des pratiques institutionnelles. Le rapprochement avec des modèles universitaires professionnalisés ou des systèmes éducatifs polytechniques de grande dimension, permet d'observer les bonnes pratiques et de pratiquer un benchmark indispensable à un établissement comme l'ENSAL. L'établissement met en œuvre en effet des changements institutionnels majeurs depuis quelques années avec la réforme des statuts des Ecoles Nationales Supérieures D'Architecture depuis 2018, les

politiques nationales de Communautés Universitaires (COMUE) et d'Initiatives d'Excellence (Idex).

La recherche en architecture en tant qu'activité institutionnelle est en France de nature récente en particulier avec en 2005 la création du doctorat en Architecture. C'est donc des partenaires européens que vient pour une part l'inspiration des pratiques scientifiques. Les mobilités entrantes comme sortantes sont donc essentielles si l'ENSAL veut confirmer son statut d'établissement scientifique de niveau européen.

Quel est l'impact envisagé de votre participation au programme Erasmus + sur votre établissement?

Veillez réfléchir aux objectifs, ainsi qu'aux indicateurs qualitatifs et quantitatifs dans le suivi de cet impact (tels que les objectifs de mobilité pour la mobilité des étudiants / du personnel, la qualité de la mise en œuvre, le soutien aux participants sur la mobilité, une implication accrue dans les projets de coopération (dans le cadre de l'action clé 2), durabilité / impact à long terme des projets, etc. Il est recommandé de proposer un calendrier indicatif pour atteindre les objectifs liés aux actions Erasmus +.

Langue originale [FR]

L'impact de la participation de l'ENSAL au programme Erasmus + sur l'établissement est envisagé de la manière suivante :

Il s'agit pour l'ENSAL de développer des **enseignements et une recherche de dimension européenne et internationale** en intégrant les apports des partenaires européens et internationaux mais aussi en soutenant les interventions et les apports de nos étudiants et enseignants-chercheurs chez nos partenaires. Cette ouverture européenne doit se faire avec la préoccupation constante de favoriser **l'accession sociale** des plus vulnérables à l'enseignement supérieur de l'architecture et d'agir pour **l'inclusion** des moins favorisés en particulier dans les situations de handicap.

C'est à ces conditions que l'ENSAL peut répondre de manière pertinente aux aspirations de la jeunesse à un **système éducatif plus équitable, inclusif et soucieux d'un développement harmonieux et durable.**

Un établissement comme l'ENSAL se doit **d'articuler formation-recherche-métiers** de l'architecture de l'urbanisme et du paysage et rapprocher les univers professionnels de l'architecture, de la construction et du cadre de vie des milieux académiques. C'est un des moyens pour accompagner les mutations professionnelles des secteurs d'activité de l'ENSAL afin de permettre aux futurs professionnels d'être compétitifs sur un marché de l'architecture globalisé.

C'est aussi un moyen pour l'ENSAL de promouvoir avec ses partenaires internationaux la valeur ajoutée propre à la démarche expérimentale de l'architecture et sa valeur culturelle.

L'ENSAL souhaite parvenir dans les années qui viennent à sur la durée de la Charte ERASMUS + à :

- 100% de mobilité étudiantes
- 100% de mobilité enseignantes
- 50% de mobilités administratives
- La création d'au moins une unité d'enseignement en langue étrangère par année de formation.
- Un enseignement par unité d'enseignement assuré en distanciel depuis un établissement partenaire européen ou international (dans le cadre ERASMUS +)
- Un enseignement par enseignant assuré dans l'année au bénéfice d'un établissement partenaire européen ou international (dans le cadre ERASMUS +).

Pour assurer le suivi de l'impact de ces objectifs l'ENSAL va utiliser entre autres des indicateurs qualitatifs et quantitatifs du type :

- Nombre de partenariats
- Ancienneté du partenariat
- Nombre global de mobilités étudiantes entrantes
- Nombre global de mobilités étudiantes sortantes
- Nombre de mobilités étudiantes entrantes par cycles de formation
- Nombre de mobilités étudiantes sortantes par cycles de formation
- Durée des mobilités
- Nature des mobilités
- Valorisation de la mobilité hors ECTS conférences, posters, expositions
- Nombre global de mobilités enseignantes entrantes
- Nombre global de mobilités enseignantes sortantes
- Nombre global de mobilités administratives entrantes
- Nombre global de mobilités administratives sortantes
- Nombre d'enseignements en langues étrangères
- Nombre d'enseignements assurés par des intervenants partenaires européens et internationaux
- Nombre d'activités pédagogiques européennes et internationales
- Nombre de formations en langues pour les étudiants
- Nombre de formations en langues pour les enseignants
- Nombre de formations en langues pour les agents administratifs

Calendrier envisagé : 2021 – 2027 durée de la charte